

## Refus de transparence et déni de démocratie

Le conseil municipal du 28 septembre dernier, long de près de 5h, fut absolument surréaliste et emblématique de la dérive autoritaire et autocratique du maire et de sa majorité.

Songez donc, voici ce à quoi nous avons eu droit :

- refus réitéré de transmettre les rapports des études effectuées par des cabinets extérieurs, pourtant payées à prix d'or par l'argent public (800.000 euros de frais d'études en 2021 !)
- refus de répondre à certaines questions posées par l'opposition autrement que par une formule échappatoire "hors sujet" ou plus surprenant par ... des menaces de poursuite pour diffamation quand nous ne faisons que répéter des informations révélées par d'anciens élus de la majorité !
- refus de répondre sur le fond des questions orales pourtant transmises plus de 48 h à l'avance
- refus de communiquer le nombre de départs d'agents territoriaux depuis le début du mandat et l'organigramme nominatif des services municipaux

Pourquoi en arriver là ? Cela ne fait qu'entretenir un climat de doute et de suspicion. Si les choix appartiennent à la majorité municipale, celle-ci doit permettre à l'opposition de travailler avec tous les éléments nécessaires pour donner un avis "éclairé" et lui permettre d'assurer son rôle de contrôle de la gestion de la commune. Une démocratie locale qui se respecte se doit de pratiquer la transparence et d'accepter la critique. Or le maire refuse tout débat ! Là où il y a du flou, il y a un loup.

Y aurait-il donc des choses que les élus d'opposition qui représentent 53,35 % des voix du second tour de 2020, et à travers eux les Ovillois, ne doivent pas savoir ?

Les Elus Alternative Citoyenne Ecologique & Solidaire  
LesElusAces@mailo.com  
Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles